

Webinaire

« Transformation des ESAT »

| | |
|-----------------------|---|
| Modalité | websérie, rencontre en visio d'1h ou 1h30 échanges compris. Enregistrement pour permettre un replay. |
| Calendrier | Du vendredi 25 février au 8 avril, un webinaire par semaine |
| Jour / Horaire | vendredi de 14h à 15h |
| Coût | Gratuit |
| Public | EA, MDPH, directions d'ESAT, équipes pros d'ESAT (direction, chefs de service, Moniteurs d'ateliers, Educateurs spécialisés, psychologue...), entreprise IAE, club d'entrepreneurs... |

Ces dernières années, plusieurs publications et groupes de travail ont concerné les ESAT et questionné leur évolution. En 2019, le rapport de l'IGAS et de l'IGF sur les ESAT a affirmé la légitimité et la pertinence de leur action et de leur modèle de fonctionnement en tant qu'établissement médico-social. Ces établissements proposent une activité professionnelle à une population «particulièrement exposée à l'inactivité et au chômage» et contribuent activement à leur inclusion sociale. Depuis cette publication, la crise Covid a également mis en évidence le rôle structurant, socialisant et encadrant de l'ESAT pour les personnes qui y sont accompagnées.

Au demeurant, comme l'ensemble du champ médico-social, les ESAT sont aujourd'hui engagés dans un mouvement vers une société plus inclusive, consistant pour eux à inscrire la continuité de leurs missions dans un environnement économique et politique en évolution rapide. Cette dynamique de transformation repose sur trois piliers : réglementaire (avec le plan de transformation des ESAT piloté par le Secrétariat d'Etat aux Personnes Handicapées), sociologique (évolution des publics accompagnés, hausse du niveau des compétences, accompagnement des parcours professionnels, ...) et économique (diversification de l'activité, articulation avec les acteurs économiques du milieu dit «ordinaire», prestations de services sur un champ concurrentiel, professionnalisation et formation des travailleurs handicapés).

A travers 6 rendez-vous hebdomadaires, cette web-série entend réunir les acteurs concernés par l'accompagnement par le travail, formuler et interroger les enjeux actuels des ESAT dans le contexte de leur transformation et proposer des espaces d'échanges et de débat.

Acteurs institutionnels, associations représentatives des ESAT, acteurs du champ de l'insertion professionnelle, encadrants et travailleurs en ESAT croiseront leurs regards sur ces questions du 29 avril au 10 juin.

1. La transformation des ESAT : contexte et enjeux (29 avril)

- **Introduction et problématique, CREAI Grand Est (10')**
- **Agnès Gerbaud, ARS (10')**
 - *Quels souhaits de l'ARS quant à la transfo des ESAT en GE ? Quelle articulation avec des mouvements d'ores et déjà engagés : emploi accompagné, RAE et VAE (soutenus par l'ARS), plus largement la transfo de l'offre – qui est aussi une transfo des pratiques ?*
- **Didier RAMBEAUX, Prés. ANDICAT, Dir ESAT ADAPEIM (30')**
 - *Présentation du projet de réforme des ESAT : quels contenus ? quelles avancées à ce jour (Projet de décret en cours, passé en CNCPH le 5 mars) ?*
 - *Quelles évolutions prévues dans le cadre de la réforme sur l'articulation entre l'AAH et la rémunération garantie des TH ?*
 - *Quelle position d'Andicat sur ces évolutions ?*
- **Didier MALNOURY & Aurélie SCHWARTZ, MDPH 10 (20')**
 - *Quel rôle des MDPH dans ce nouveau paysage qui ambitionne de « fluidifier les parcours » des travailleurs en ESAT ?*
 - *L'orientation « milieu protégé » devient **orientation en « parcours renforcé en emploi »** et permet à la personne en situation de handicap d'évoluer librement en ESAT, en EA, en entreprise ordinaire « classique »*
 - *Droit aux allers- retours, sans nouvelle décision CDAPH*
 - *Cumul possible temps partiel Esat-milieu ordinaire*
 - *Cadre unique de périodes d'immersion en milieu ordinaire, adapté ou renforcé = suppression des MISPE (prescrites par les MDPH) au profit des [PMSMP](#) (période de mise en situation en milieu professionnel) prescrites par le SPE,*
 - *Les modalités d'orientation (critères d'éligibilité, modalités d'évaluation) vers l'ESAT vont-elles évoluer ?*
 - *Comment la MDPH va-t-elle pouvoir rester impliquée dans le suivi du parcours des personnes orientées (celles qui sont en ESAT aujourd'hui, celles qui voudraient y entrer, celles qui pourraient le quitter partiellement [A/R] demain) ? → Plus largement : quels enjeux pour les MDPH dans la prise en compte de cette réforme ?*

2. L'orientation vers l'ESAT, à tous les âges de la vie (6 mai)

- **De l'IMPro (et SESSAD pro) à l'ESAT. Anne BOMONT, CMSEA (externalisation des ateliers d'IMPro à l'ESAT) (20')**
 - *Les IMPro et SESSAD pro peuvent peiner à travailler l'orientation en milieu professionnel, du fait*
 - *des difficultés d'insertion en milieu d'emploi « ordinaire »,*
 - *d'un manque de places disponibles en ESAT (malgré une évolution de cette tendance suite à la crise Covid)*
 - *mais aussi d'un manque d'adhésion de certains jeunes à projet professionnel*
 - *Comment les structures pour l'enfance peuvent-elles s'approprier les évolutions en cours, pour favoriser l'insertion pro des jeunes qu'elles accompagnent ? Quelles difficultés perdurent ? Quelles avancées seraient souhaitables ?*

- **Jean-Marie THIRION, Dir AHMSITHE (20')**
 - *Présenter le Service départemental d'accompagnement à l'insertion pro (SDAIP)*
 - *Mêmes questions que celles qui précèdent, mais concernant les adultes*
- **MDPH : Chantal LEGOUIX (20')**
 - *En écho aux questions posées à la MDPH de l'Aube en séance 1 : comment la MDPH Marne contribue-t-elle aujourd'hui à l'insertion des TH ? Comment, de ton point de vue, les évolutions prévues peuvent rendre service aux parcours (pas linéaires) des personnes concernées ?*
 - *Faire le point sur la diversité des profils (âge, capacités, milieu de vie rural ou urbain, etc.) qui sollicitent une orientation en ESAT.*

3. L'ESAT de demain. Vers des organisations capacitanes et apprenantes (13 mai)

- **Monique COMBES JORET, MCF Sciences de Gestion URCA (45')**
 - *Vous avez dirigé une recherche de 2017 à 2020 qui a associé 10 ESAT (dans l'Aube, la Marne, le Haut-Rhin et la Meuse pour le Grand Est, mais aussi Yvelines, Val d'Oise, Seine-Maritime, Vaucluse, Rhône, Drôme, Isère, Loire et Haute-Savoie) dans laquelle vous défendez l'intérêt d'une approche par les capacités, faisant des ESAT des « organisations capacitanes », c'est-à-dire basées sur des finalités plurielles, la participation et le développement des personnes accompagnées, la justice et la responsabilité.*
 - *Pouvez-vous nous détailler les conclusions de votre recherche ? Expliciter la notion d'organisation capacitante, préciser en quoi elle se distingue (ou complète ?) celle d'organisation apprenante ? Montrer comment les ESAT peuvent s'emparer de votre recherche ? Enfin, nous dire si de votre point de vue, les orientations en cours sur la transformation des ESAT sont cohérentes avec les besoins et enjeux que vous avez repérés.*
- **François GILLET, DG Marguerite Sinclair (20')**
 - *Les ESAT deviennent des « Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail ». Depuis plusieurs années votre projet associatif promeut les étab et services de l'asso Marguerite Sinclair comme une plateforme de service orientées vers l'insertion professionnelle. Vous avez notamment créé 2 services : un Service d'Accompagnement Vers l'Emploi (SAVE) et une Unité de formation Approfondie (UFA), accessible aux personnes en situation de handicap sans leur être exclusivement réservée.*
 - *Dans la mesure où vous pratiquez déjà l'articulation entre insertion professionnelle en milieu « ordinaire » et milieu spécialisé, quel est votre retour d'expérience : quelles réussites, quelles difficultés ? Quels enjeux anticipez-vous concernant la réforme des ESAT ?*